

**Bulletin Trimestriel**

**Conjoncture économique, monétaire et financière**

**Îles de Wallis et Futuna**

**n° 125**  
**1<sup>er</sup> trimestre 2006**

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

SYNTHESE .....	2
<b>1. L'Analyse de la conjoncture .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 L'enquête de conjoncture .....</b>	<b>3</b>
<b>1.2 La demande des menages .....</b>	<b>6</b>
<i>La consommation des ménages.....</i>	<i>6</i>
<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages.....</i>	<i>8</i>
<b>1.3 Les principaux indicateurs économiques.....</b>	<b>9</b>
<i>L'emploi.....</i>	<i>9</i>
<i>Les salaires .....</i>	<i>9</i>
<i>Les prix .....</i>	<i>10</i>
<i>Le commerce extérieur.....</i>	<i>10</i>
<i>Suivi des recettes fiscales.....</i>	<i>12</i>
<i>L'énergie .....</i>	<i>13</i>
<i>Les échanges.....</i>	<i>16</i>
<i>Les télécommunications.....</i>	<i>17</i>
<i>Evolution des cours de change .....</i>	<i>17</i>
<b>2. L'évolution monétaire et financière .....</b>	<b>18</b>
<b>2.1 Les actifs financiers .....</b>	<b>19</b>
<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte</i>	
<i>auprès de la clientèle non financière (Tableau I).....</i>	<i>19</i>
<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II) .....</i>	<i>21</i>
<i>Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III).....</i>	<i>22</i>
<b>2.2 Les passifs financiers .....</b>	<b>24</b>
<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV).....</i>	<i>24</i>
<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission</i>	
<i>(Tableau V) .....</i>	<i>26</i>
<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V).....</i>	<i>27</i>
<b>2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties .....</b>	<b>30</b>
<i>La masse monétaire (tableau VI).....</i>	<i>30</i>
<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII).....</i>	<i>31</i>
<b>2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux (Tableau VIII).....</b>	<b>32</b>
<b>2.5 Rappel des taux .....</b>	<b>33</b>
<i>Le taux d'intérêt légal .....</i>	<i>33</i>
<i>Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 septembre 2005.....</i>	<i>33</i>
<i>Les taux du marché.....</i>	<i>33</i>
<i>Les taux d'usure.....</i>	<i>34</i>
<b>3. Les Missions de l'IEOM .....</b>	<b>35</b>
<b>3.1 L'émission des signes monétaires .....</b>	<b>36</b>
<b>3.2 Les opérations de compensation interbancaire.....</b>	<b>36</b>

**SYNTHESE**

Les indicateurs macroéconomiques, comme les entrepreneurs interrogés, mettent à nouveau en évidence une conjoncture économique médiocre à Wallis et Futuna en dépit d'une reprise de la croissance économique mondiale.

L'enquête de conjoncture, réalisée sur un échantillon malheureusement trop réduit d'entreprises, conclut à une stabilisation de l'activité économique en cette fin d'année et n'anticipe pas d'amélioration significative pour le début 2006. L'endettement excessif des ménages est à nouveau mis en cause, et les entreprises ont de réelles difficultés de recouvrement.

Le nombre d'interdits bancaires reste très élevé. Au 31 décembre 2005, 372 personnes physiques étaient concernées, soit une baisse encourageante de 11,6 % en trois mois mais une hausse de 0,5 % sur un an. Ceci confirme la fragilité financière des ménages, avec pour corollaire un niveau d'épargne très faible. Depuis le mois de juillet 2005, la tendance à la progression des interdits bancaires semble cependant s'inverser. L'interdiction des jeux d'argent, en mai 2005, peut constituer un élément d'explication de cette tendance.

L'absence d'épargne personnelle, l'endettement des ménages et la baisse de l'encours du crédit à la consommation (-17,2 % en glissement annuel au 31 décembre 2005) conduisent à anticiper une diminution de la consommation des ménages au cours des prochains mois. Les crédits à l'habitat restent marginaux et ne représentent sur les périodes précédentes que 3 % de l'encours total.

Les ventes de véhicules automobiles neufs se stabilisent, passant de 196 en cumul sur douze mois glissants à fin 2004 à 192 au 31 décembre 2005 (-2%).

A cette même date, les ventes d'électricité augmentent par rapport au trimestre précédent (+8,6 %), et de 4,6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les ventes de gazole sont en hausse par rapport au troisième trimestre 2005 (+1,3 %) ainsi que sur 12 mois glissants (+4,3 %). Cette progression s'explique notamment par la part croissante qu'occupent les véhicules diesel dans le parc automobile.

Au quatrième trimestre 2005, les importations ont atteint 1.227 millions de XPF (+ 4,3 % par rapport au troisième trimestre) et 4.778 millions de XPF en cumul depuis le début de l'année. Les importations de produits alimentaires constituent le principal poste d'importation en valeur (29,3 % des importations du trimestre pour 359,5 millions de XPF). Cette progression se reflète dans l'évolution des statistiques douanières : les recettes de droits de douanes et de taxes d'entrée ont respectivement augmenté de 12,9 % et de 2 % en cumul au 31 décembre 2005 par rapport à la fin de l'année 2004.

Les recettes fiscales s'établissent, au 31 décembre 2005, à 1597,1 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif de 2005, elles atteignent 102,7 % de l'objectif fixé.

# 1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE

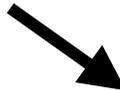
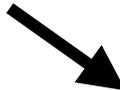
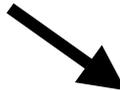
## 1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le quinzième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête, réalisée en décembre, a porté sur le quatrième trimestre 2005 et sur les perspectives pour le premier trimestre 2006. Elle a été réalisée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 36 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet pas d'établir une décomposition des résultats par secteur et fera donc l'objet d'une analyse globale.

### Note méthodologique

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution des caractéristiques économiques de leur établissement, par rapport au trimestre précédent et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 3, selon que la situation s'est dégradée, est restée stable ou s'est améliorée). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique.

Ainsi, une valeur comprise entre 1 et 1,75 correspond à un recul, une valeur située entre 1,75 et 2,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 2,25 et 3 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisées sur les questions ouvertes.

<b>EXEMPLE</b>					
Activité	Charges d'exploitation	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
 Amélioration	 Allègement	 Accroissement	 Hausse	 Embauches	 Plus courts
 Dégradation	 Alourdissement	 Dégradation	 Baisse	 Licenciements	 Plus longs

## Analyse de la conjoncture au 31 décembre 2005

La conjoncture au quatrième trimestre 2005 par rapport au troisième trimestre 2005 :

Selon les entrepreneurs, l'activité sur les îles Wallis et Futuna s'est stabilisée par rapport au trimestre précédent et reste donc morose. D'après l'enquête, les entreprises sont parvenues dans l'ensemble à stabiliser leurs charges et leur trésorerie, bien que celle-ci demeure amputée par des retards de plus en plus longs dans les règlements des clients. L'endettement excessif des ménages est à nouveau mis en cause, et les entreprises ont de réelles difficultés de recouvrement. Les prix de vente, selon les entrepreneurs interrogés, se sont stabilisés ce trimestre.

Les effectifs sont restés stables. La morosité de l'activité économique et les tensions sur le territoire n'incitent pas les entreprises à l'optimisme. Pourtant quelques-unes d'entre-elles confirment avoir investi ce trimestre pour répondre à une demande ponctuelle.

EVOLUTIONS					
Par rapport au trimestre précédent					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
→	→	→	→	→	↗

Anticipations des chefs d'entreprises pour le premier trimestre 2006 :

La moyenne de l'échantillon n'anticipe pas d'amélioration de l'activité pour le prochain trimestre. La grande majorité des entrepreneurs interrogés ne compte pas réduire les effectifs en dépit des difficultés récurrentes rencontrées. La plupart des entreprises n'envisagent pas de nouveaux investissements sur la prochaine période. Ces perspectives sont relativement positives, une proportion importante des entrepreneurs table sur une stabilisation des charges d'exploitation, une nouvelle dégradation de la trésorerie et une persistance des retards de paiement des clients.

PREVISIONS					
Pour le 1 <sup>er</sup> trimestre 2006					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
→	→	↘	→	→	→

Points particuliers soulignés par les entreprises :

Parmi les commentaires formulés par les entreprises, nous mettons en exergue les points suivant :

- L'augmentation des ventes à crédit accordées aux particuliers contribue à la dégradation de la trésorerie des entreprises commerciales.
- Le renchérissement très important des tarifs du fret maritime se répercute sur les prix de ventes et explique une partie de l'inflation.
- La concurrence, sur certains marchés, est biaisée par le non-paiement de charges ou la perception de subvention par quelques entreprises.

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 31 décembre 2005, 364 unités étaient recensées, contre 356 au 30 septembre 2005 et 365 au 30 juin 2005. Il faut souligner que beaucoup d'entreprises se créent à Wallis et Futuna en fonction d'opportunités telles que l'obtention d'une aide ou d'un micro-marché. Elles n'ont, pour l'essentiel, aucun salarié déclaré en comparaison des effectifs du secteur privé enregistrés par la CLR/CCPF.

*Entreprises de Wallis et Futuna*

Secteurs	Nombre total d'entreprises au 30/06/05	Nombre total d'entreprises au 30/09/05	Fermetures 4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	Créations 4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	Nombre total d'entreprises au 31/12/05
Commerce	121	123	4	4	123
BTP	78	69	1	3	71
Hotellerie-rest.	30	29	0	0	29
Services	136	135	4	10	141
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>356</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>364</b>

Source : service des contributions diverses

## 1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

### La consommation des ménages

#### Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues à la fin décembre 2005, en cumul annuel, atteignent 445,6 millions de XPF, en hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent (1,7 %). Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des taxes perçues sur les alcools (2,7 %).

#### *Evolution des taxes intérieures de consommation*

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 31/12/2004	Cumul au 31/12/2005	Variation cumul / cumul (n-1)
Taxe intérieure de consommation - alcools	153,2	157,3	2,68%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	103,0	103,3	0,29%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	182,1	185,0	1,59%
<b>TOTAL</b>	<b>438,3</b>	<b>445,6</b>	<b>1,67%</b>

Source : service des Douanes et affaires maritimes

#### Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 888,2 millions de XPF à la fin du quatrième trimestre 2005, en baisse par rapport au 30 septembre 2005 (-1 %) et en glissement annuel (-17,3 %).

L'encours des prêts personnels non affectés a augmenté en trois mois de plus de 10 % pour s'établir à 388,4 millions de XPF au 31 décembre, soit une hausse de 3,1 % sur un an. Le montant des prêts affectés enregistre un recul sur trois mois (-8,2 %) et sur un an (-28,3 %), ceci notamment à cause du recul très important des prêts accordés pour l'achat d'appareils ménagers (-73,7 % sur un an).

#### *Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)*

	31/12/2004	30/09/2005	31/12/2005	Variation sur trois mois	Variation sur un an
<b>prêts personnels (non affectés)</b>	<b>376 592</b>	<b>352 647</b>	<b>388 425</b>	<b>10,1%</b>	<b>3,1%</b>
véhicules	550 392	490 070	461 323	-5,9%	-16,2%
<i>véhicules neufs</i>	<i>530 290</i>	<i>474 695</i>	<i>447 898</i>	-5,6%	-15,5%
<i>véhicules occasion</i>	<i>20 102</i>	<i>15 375</i>	<i>13 425</i>	-12,7%	-33,2%
appareils ménagers	145 430	54 085	38 218	-29,3%	-73,7%
divers	1 133	427	326	-23,7%	-71,2%
<b>sous total prêts affectés</b>	<b>696 955</b>	<b>544 582</b>	<b>499 867</b>	<b>-8,2%</b>	<b>-28,3%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 073 547</b>	<b>897 229</b>	<b>888 292</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-17,3%</b>

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

Au cours du quatrième trimestre 2005, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a progressé par rapport au trimestre précédent, passant de 42 à 57 immatriculations. Les ventes de deux roues ont sensiblement régressé, 28 immatriculations à la fin décembre contre 30 fin septembre 2005.

En cumul glissant sur 12 mois, les ventes de véhicules automobiles se sont élevées à 192 au 31 décembre 2005 contre 196 à la même période de l'année précédente.

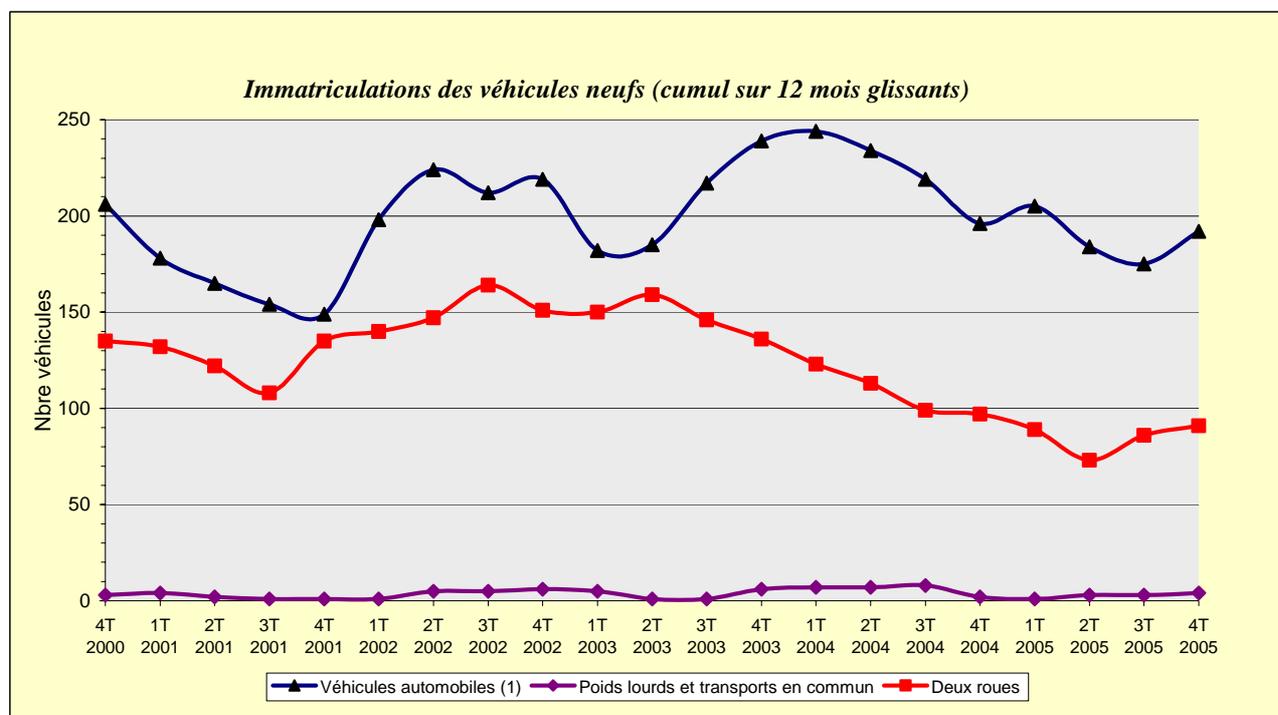
**Immatriculations de véhicules neufs**

	Cumul sur 12 mois glissants au 31/12/2004	3 <sup>ème</sup> trimestre 2005	4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	Cumul sur 12 mois glissants au 31/12/2005	Variation cumul au 31/12/05 comparé au cumul au 31/12/04	Variation trimestrielle
<b>Véhicules automobiles (1)</b>	<b>196</b>	<b>42</b>	<b>57</b>	<b>192</b>	<b>-2,0%</b>	<b>35,7%</b>
Wallis	150	42	53	176	17,3%	26,2%
Futuna	46	0	4	16	-65,2%	N.S
<b>Deux roues</b>	<b>97</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>91</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-6,7%</b>
Wallis	55	27	18	65	18,2%	-33,3%
Futuna	42	3	10	26	-38,1%	N.S

Source : service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun

Le graphique ci-dessous met en évidence la tendance générale des ventes de véhicules sur 12 mois glissants du quatrième trimestre 2000 jusqu'au quatrième trimestre 2005.



(1) sauf poids lourds et transports en commun.

## La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

A la fin de l'année 2005, 372 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire. Ce nombre a donc régressé de 11,6 % en trois mois et a progressé de 0,5 % en un an.

### *Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire*

Date	Au 31/12/04	Au 30/06/05	Au 30/09/05	Au 31/12/05	Variation		
					m-3	m-6	m-12
Nombre	370	386	421	372	-11,6%	-3,6%	0,5%

Source : IEOM

La forte progression du nombre d'«interdits bancaires» témoigne de la situation d'endettement excessif des ménages wallisiens et futuniens. Depuis le mois de juillet 2005, la tendance de progression des interdits bancaires semble cependant s'inverser. L'interdiction des jeux d'argent, en mai 2005, peut constituer un élément d'explication de cette tendance.

### *Interdits bancaires à Wallis et Futuna depuis décembre 2003*



## 1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

### L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne prennent pas en compte les fonctionnaires d'Etat, dont le nombre atteignait 313 agents à la fin du mois de septembre 2005.

Les statistiques de la CLR ne sont définitives qu'au 31 décembre 2004, la totalité des cotisations n'ayant pas été enregistrée au-delà de cette échéance. Nos analyses portent donc sur les statistiques de l'emploi à cette date, sachant qu'aucun évènement majeur, qui aurait pu bouleverser les tendances, n'a été signalé.

Au 31 décembre 2004, le nombre de salariés déclarés s'élevait à 1.651, soit une baisse de 2,1% par rapport au 31 décembre 2003. Le secteur privé ne représente que 27,5 % des emplois déclarés à la CLR, alors que le secteur public emploie 61,1 % des salariés déclarés.

#### *Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR*

	déc-03		déc-04		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
<b>Secteur privé</b>	<b>502</b>	<b>29,8%</b>	<b>454</b>	<b>27,5%</b>	<b>-9,6%</b>
dont :					
Industrie/Artisanat	74	4,4%	80	4,8%	8,1%
BTP	58	3,4%	56	3,4%	-3,4%
Commerce	185	11,0%	131	7,9%	-29,2%
Services	152	9,0%	146	8,8%	-3,9%
Employés de maison	33	2,0%	41	2,5%	24,2%
<b>Secteur semi-public*</b>	<b>179</b>	<b>10,6%</b>	<b>189</b>	<b>11,4%</b>	<b>5,6%</b>
<b>Secteur public</b>	<b>1005</b>	<b>59,6%</b>	<b>1008</b>	<b>61,1%</b>	<b>0,3%</b>
<b>Total</b>	<b>1686</b>	<b>100,0%</b>	<b>1651</b>	<b>100,0%</b>	<b>-2,1%</b>
<b>Contrats de développement</b>	202	n.s.	257	n.s.	n.s.

Source CLR-CCPF

\* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

### Les salaires

Le SMIG mensuel a été revalorisé de 4,7 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et atteint 73.362 XPF. Il sera revalorisé au 1<sup>er</sup> janvier 2006 et porté à 74.478 XPF sur la base de 169 heures.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, aucun agent de l'Administration supérieure n'est plus rémunéré au SMIG. Le salaire minimum de l'administration territoriale, qui correspond à l'indice 250, s'élevait à 102.208 XPF au 31 décembre 2005 (contre 101.194 un an plus tôt). Le point de la fonction publique a été revalorisé à deux reprises de 0,5%, au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet 2005. Par ailleurs, l'arrêté du 1<sup>er</sup> janvier 2006, revalorise de 1,5 % le point de la fonction publique. L'écart entre le SMIG et les salaires de l'administration pourrait constituer un facteur d'incitation à l'embauche dans le secteur public.

## Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix ont augmenté de 0,68 % au cours du quatrième trimestre 2005. Cette évolution s'explique par une augmentation de 1,06 % du prix des produits alimentaires. Ceux des produits manufacturés et des services ont connu une certaine stabilité (respectivement 0,37 % et 0,26 %).

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de 2,48 %, contre 3,34 % au trimestre précédent. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 4,6 % sur les douze derniers mois, ceux des produits manufacturés de 0,55 % et ceux des services de 1,33 %. Cette évolution est la résultante d'une dépréciation du franc pacifique par rapport aux devises des principaux pays fournisseurs (Australie, Nouvelle Zélande, Singapour), d'une augmentation des coûts du fret maritime et d'une faible concurrence sur le marché intérieur.

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) date de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur l'île et une enquête budget famille est en cours. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de rendre compte de ces évolutions.

### *Evolution de l'indice des prix à la consommation*

	4 <sup>ème</sup> trimestre 2004	3 <sup>ème</sup> trimestre 2005	4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Indice global (IPC)</b>	<b>128,16</b>	<b>130,45</b>	<b>131,34</b>	<b>0,68%</b>	<b>2,48%</b>
Indice des produits alimentaires	119,38	123,56	124,87	1,06%	4,60%
Indice des produits manufacturés	132,37	132,61	133,1	0,37%	0,55%
Indice des services	153,66	155,31	155,71	0,26%	1,33%

base 100 : 3<sup>ème</sup> trimestre 1989

Source : STSEE

## Le commerce extérieur

### Les taxes à l'importation

Au 31 décembre 2005, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une hausse de 4,65 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, pour s'établir à 976,3 millions de XPF. Cette évolution résulte principalement d'une augmentation des recettes de droits de douane (+12,9 %) qui atteignent 253,9 millions de XPF et, dans une moindre mesure, des recettes de taxes à l'entrée (+2 %) à 722,4 millions de XPF.

### *Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée*

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	<b>Cumul au 31/12/2004</b>	<b>Cumul au 31/12/2005</b>	<b>Variation p/r à l'exercice précédent</b>
Droits de douanes <sup>(1)</sup>	224,8	253,9	12,96%
Taxes d'entrée <sup>(2)</sup>	708,2	722,4	2,01%
<b>TOTAL</b>	<b>933</b>	<b>976,3</b>	<b>4,65%</b>

<sup>(1)</sup> Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

<sup>(2)</sup> Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et Affaires maritimes

## Les importations

Au quatrième trimestre 2005, les importations ont atteint 1.227 millions de XPF. En 2005, le volume d'importations a atteint 28.617 tonnes pour un montant de 4.778,1 millions de XPF<sup>1</sup>, soit une baisse de 61,7 % en poids et de 32,8 % en valeur par rapport à l'année précédente. Cette importante diminution des importations en valeur et en tonnage s'explique principalement par le caractère exceptionnel des importations de l'année 2004 résultant de la conjugaison de trois opérations non récurrentes :

- Général Import, qui est la principale plate-forme d'importation de Wallis et Futuna, avait investi en 2004 pour environ 750 millions de XPF dans la construction et l'aménagement d'une unité de stockage comprenant 2000 m<sup>3</sup> de chambres froides. Ceci a expliqué l'augmentation, en 2004, de plus de 80 % de la valeur du chapitre « machines et appareils »; En 2005, ce chapitre a diminué de 15%;
- Suite à la mise en service de ses nouvelles installations, cette société a fortement augmenté ses stocks ;
- la Collectivité a immatriculé un bateau-citerne d'une valeur de 2.603 millions de XPF et d'un poids de 45.800 tonnes, ce qui expliquait la très forte augmentation de la valeur et du volume du chapitre « matériel de transport »

Si l'on déduit la valeur du bateau des importations de 2004 afin des les comparer à celles de 2005, on constate alors que celles-ci ont augmenté de 5,87 % en valeur.

Principalement destiné au marché des particuliers, le premier chapitre d'importation est encore constitué ce trimestre par les produits alimentaires (29,3 % des importations du trimestre pour 359,5 millions de XPF). Viennent ensuite les rubriques « Matériel de transport » et « produits minéraux (ciments, hydrocarbures...) » dont les importations représentent respectivement 18,6 % et 14,4% du total des importations ce trimestre.

### *Importations en valeur (millions de*

	Total 2004		3 <sup>ème</sup> trimestre 2005		4 <sup>ème</sup> trimestre 2005		Total 2005		Variation trimestrielle	Importations Total 2005 / Total 2004
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part		
Produits alimentaires	1 307,3	18,4%	390,5	33,2%	359,5	29,3%	1 402,7	29,4%	-7,9%	7,3%
Matériel de transport	3 106,3	43,6%	119,0	10,1%	227,8	18,6%	549,7	11,5%	91,4%	-82,3%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	551,6	7,8%	162,9	13,8%	176,2	14,4%	636,7	13,3%	8,2%	15,4%
Fournitures, BTP ...	477,2	6,7%	107,8	9,2%	116,4	9,5%	540,1	11,3%	7,9%	13,2%
Machines et appareils (1)	703,8	9,9%	112,6	9,6%	93,9	7,7%	597,7	12,5%	-16,6%	-15,1%
Industries chimiques (2)	365,2	5,1%	115,8	9,8%	103,6	8,4%	443,2	9,3%	-10,5%	21,4%
Linges et accessoires	240,4	3,4%	81,9	7,0%	66,2	5,4%	240,8	5,0%	-19,2%	0,2%
Marchandises et produits divers (3)	130,3	1,8%	31,5	2,7%	36,3	3,0%	114,9	2,4%	15,2%	-11,8%
Papiers, cartons	120,7	1,7%	20,0	1,7%	26,2	2,1%	114,8	2,4%	31,1%	-4,8%
Instruments et appareils optiques	113,5	1,6%	34,2	2,9%	20,8	1,7%	137,0	2,9%	-39,2%	20,7%
Armes et munitions	0,2	n.s	0,1	n.s	0,0	n.s	0,3	0,0%	n.s	14,0%
Objets d'art et de collection	0,1	n.s	0,1	n.s	0,0	n.s	0,1	0,0%	n.s	43,2%
<b>Total</b>	<b>7 116,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>1176,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>1226,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 778,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>4,3%</b>	<b>-32,9%</b>

Source : Service des Douanes

(1) électroménager, hi-fi, informatique... (2) médicaments, hygiène, peinture... (3) mobilier, articles de sport...

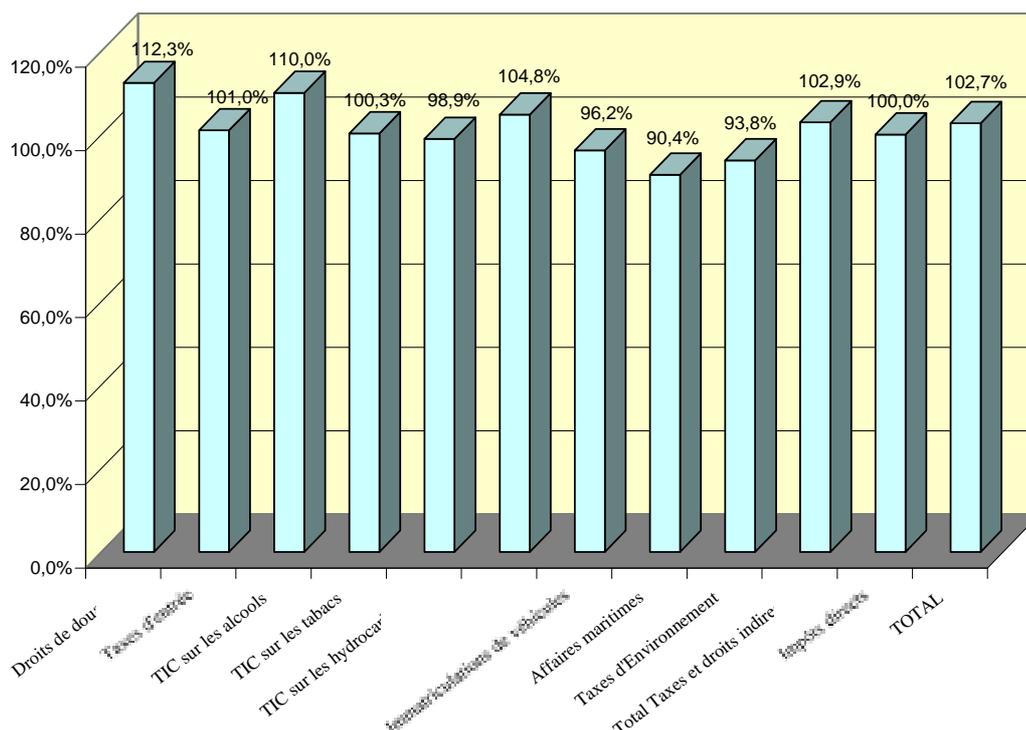
<sup>1</sup> Ces informations doivent être interprétées avec prudence, l'exhaustivité des données n'étant pas assurée.

**Suivi des recettes fiscales***Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)*

Recettes...		...prévues au budget primitif 2005	...réalisées au 31/12/2005	% réalisé	
<b>Recettes douanieres</b>	Droits de douane	226	253,9	112,3%	
	Taxes d'entrée	715	722,4	101,0%	
	Taxes intérieures de consommation :	TIC sur les alcools	143	157,3	110,0%
		TIC sur les tabacs	103	103,3	100,3%
		TIC sur les hydrocarbures	187	185,0	98,9%
	Autres	7,3	7,7	104,8%	
<b>Taxes diverses</b>	Immatriculations de véhicules	5	4,8	96,2%	
	Affaires maritimes	57	51,6	90,4%	
	Taxes d'Environnement	5,0	4,7	93,8%	
<b>Total Taxes et droits indirects</b>		<b>1448,4</b>	<b>1490,6</b>	<b>102,9%</b>	
<b>Impôts directs</b>		106,5	106,5	100,0%	
<b>TOTAL</b>		<b>1554,9</b>	<b>1597,1</b>	<b>102,7%</b>	
Ventes des tabacs		242	244,2	100,9%	

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les recettes fiscales s'établissent au 31 décembre 2005 à 1.597,1 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 102,7 % de l'objectif fixé pour 2005.

**Réalisations budgétaires - recettes du Territoire au 31 décembre 2005**

**L'énergie****L'énergie électrique**

La production d'électricité au quatrième trimestre 2005 a augmenté par rapport au trimestre précédent (7,6 %). Elle progresse de 4,6 % sur un an, pour atteindre 5.324 milliers de kWh. Au 31 décembre 2005, les ventes d'électricité s'améliorent par rapport au troisième trimestre 2005 (8,6 %), et augmentent de 4,6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le nombre d'abonnés atteint 3653, soit +1,2 % sur trois mois et + 1,4 % en un an.

**Evolution de la production et de la distribution d'électricité**

	4ème trimestre 2004	3ème trimestre 2005	4ème trimestre 2005	Variation / 3ème trim 2005	Variation / 4ème trim 2004
<b>Production globale (milliers de kWh)</b>	<b>5088</b>	<b>4 950</b>	<b>5 324</b>	<b>7,6%</b>	<b>4,6%</b>
Wallis	4235	4 128	4 427	<b>7,3%</b>	<b>4,5%</b>
Futuna	853	822	896	<b>9,0%</b>	<b>5,0%</b>
<b>Ventes totales (milliers de kWh)</b>	<b>4071</b>	<b>3921</b>	<b>4259</b>	<b>8,6%</b>	<b>4,6%</b>
Wallis	3265	3161	3408	<b>7,8%</b>	<b>4,4%</b>
Futuna	806	760	851	<b>11,9%</b>	<b>5,5%</b>
<b>Abonnés</b>	<b>3 603</b>	<b>3 608</b>	<b>3 653</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,4%</b>
Wallis	2495	2512	2538	<b>1,0%</b>	<b>1,7%</b>
Futuna	1108	1096	1115	<b>1,7%</b>	<b>0,6%</b>

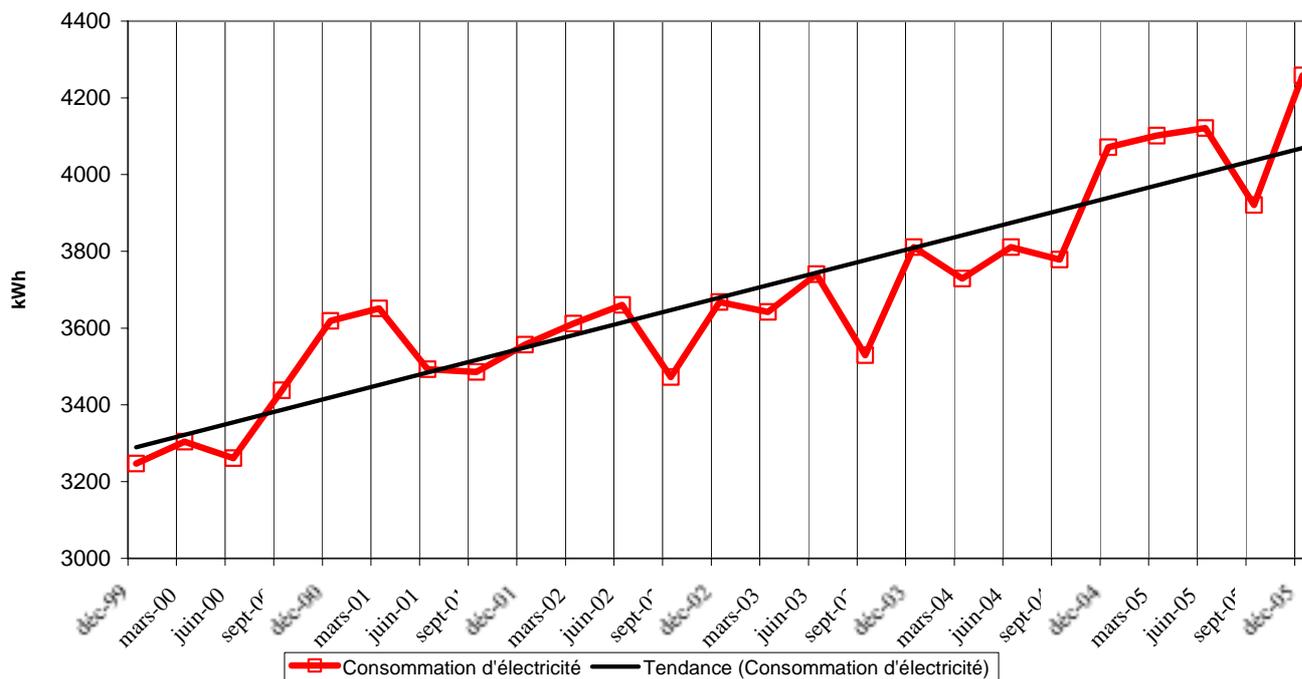
Source : EEFW

Au quatrième trimestre 2005, les tarifs de l'électricité ont enregistré une hausse moyenne de 1,2 %. Ainsi, le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 60,4 XPF au 30 septembre 2005 à 61,1 XPF fin décembre 2005 et celui de la moyenne tension, de 47,2 XPF à 47,8 XPF. En glissement annuel, par rapport au quatrième trimestre 2004, les tarifs ont augmenté de 9,7 % en moyenne.

**Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)**

	4ème trimestre 2004	3ème trimestre 2005	4ème trimestre 2005	Variation / 3ème trim. 2005	Variation / 4ème trim. 2005
<b>Basse tension</b>					
Petits utilisateurs	55,78	60,44	61,19	<b>1,2%</b>	<b>9,7%</b>
1ère tranche	69,72	75,55	76,49	<b>1,2%</b>	<b>9,7%</b>
2ème tranche	55,78	60,44	61,19	<b>1,2%</b>	<b>9,7%</b>
3ème tranche	41,83	45,33	45,89	<b>1,2%</b>	<b>9,7%</b>
<b>Prix moyen</b>	<b>55,77</b>	<b>60,44</b>	<b>61,19</b>	<b>1,2%</b>	<b>9,7%</b>
<b>Moyenne tension</b>					
1ère tranche	52,29	56,66	57,37	<b>1,2%</b>	<b>9,7%</b>
2ème tranche	34,86	37,78	38,25	<b>1,2%</b>	<b>9,7%</b>
<b>Prix moyen</b>	<b>43,57</b>	<b>47,22</b>	<b>47,81</b>	<b>1,2%</b>	<b>9,7%</b>

Source : EEFW

*Ventes trimestrielles d'électricité à Wallis et Futuna*

La courbe ci-dessus met en évidence la saisonnalité des ventes d'électricité de décembre 1999 à décembre 2005, soulignant ainsi une hausse de la consommation à cette période de l'année.

### Les hydrocarbures

Au 31 décembre 2005, les ventes d'essence ont augmenté sur le trimestre (+1,6 %) et s'affichent en baisse en cumul annuel par rapport à la période précédente (-5,7 %). A la fin du quatrième trimestre 2005, les ventes de gazole ont légèrement progressé par rapport au troisième trimestre 2005 (+1,3 %) ainsi que sur 12 mois (+4,3 %). Cette progression s'explique notamment par la proportion croissante qu'occupent les véhicules diesels dans le parc automobile de Wallis-et-Futuna, ainsi que par l'augmentation de la consommation de EEFW.

La consommation de pétrole JetA1 baisse fortement (-17,1 %) au quatrième trimestre 2005 par rapport au trimestre précédent. Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement des avions. En cumul sur un an, la consommation de pétrole Jet A1 diminue de 16,4 %. Plusieurs facteurs sont en cause, mais le ravitaillement des avions à Fiji où les prix sont moins élevés, explique en grande partie ce phénomène.

La dernière augmentation des prix locaux des hydrocarbures remonte au 1<sup>er</sup> août 2005. Le prix au détail du litre d'essence était passé de 137 à 137,4 XPF (soit une augmentation de 0,3 %) celui du gazole de 123,6 à 126,4 XPF (+2,3 %), et celui du pétrole jet A1 a diminué de 0,5 % passant de 119 à 118,4 XPF le litre. Au début du mois de février 2006, une nouvelle variation des prix locaux des hydrocarbures a été fixée par arrêté préfectoral faisant augmenter respectivement les prix de l'essence, du gazole et du pétrole jet A1 de 15,6 %, de 13,3 % et de 20 % par rapport aux tarifs en vigueur à la fin 2005.

Au cours du quatrième trimestre 2005, le prix public du gaz au litre s'est établi à 327,2 XPF, à Wallis comme à Futuna.

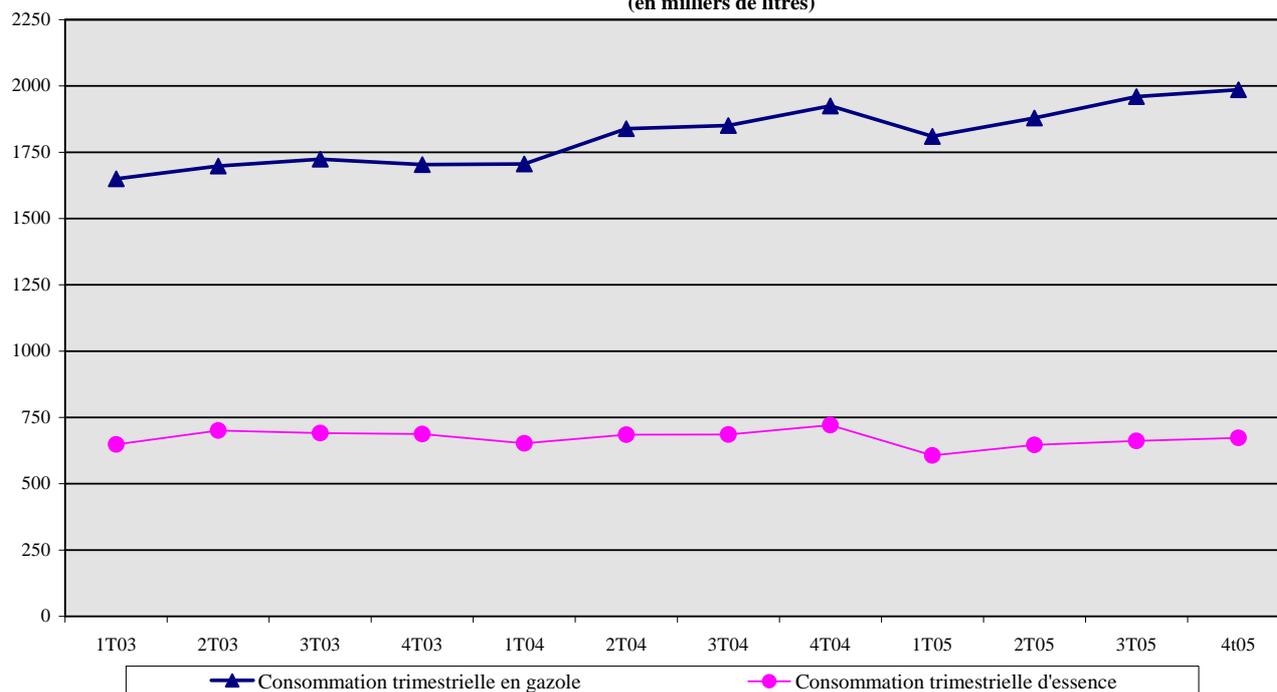
*Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)*

	Cumul		Variation / Cumul n-1	3 <sup>ème</sup> trimestre 2005	4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Rappel 4 <sup>ème</sup> trimestre 2004
	(janvier 2004 - décembre 2004)	(janvier 2005 - décembre 2005)					
<b>Essence</b>							
Wallis	2 320,1	2 184,2	-5,9%	563,7	564,9	0,2%	609,9
Futuna	423,4	403,5	-4,7%	98,2	107,8	9,8%	111,2
<b>Total</b>	<b>2 743,5</b>	<b>2 587,7</b>	<b>-5,7%</b>	<b>661,9</b>	<b>672,6</b>	<b>1,6%</b>	<b>721,2</b>
<b>Gazole</b>							
Wallis	5 912,5	6 022	1,9%	1 546,7	1 550,7	0,3%	1565
Futuna	1 408,6	1 612,9	14,5%	413,1	434,7	5,2%	359,8
<b>Total</b>	<b>7 321</b>	<b>7 635</b>	<b>4,3%</b>	<b>1 959,8</b>	<b>1 985,4</b>	<b>1,3%</b>	<b>1924,8</b>
<b>Pétrole Jet A1</b>							
Wallis	838,4	702,9	-16,2%	216,1	179,2	-17,1%	219,8
Futuna	12,1	8,1	-33,3%	2,0	1,6	-20,5%	3,2
<b>Total</b>	<b>850,5</b>	<b>711</b>	<b>-16,4%</b>	<b>218</b>	<b>181</b>	<b>-17,1%</b>	<b>223</b>
<b>Gaz butane (Total)</b>	<b>247,3</b>	<b>243,7</b>	<b>-1,5%</b>	<b>64</b>	<b>58,3</b>	<b>-8,9%</b>	<b>67,1</b>

Source : SWAFEPP

**Consommation trimestrielle d'hydrocarbures à Wallis et futuna**

(en milliers de litres)



*Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)*

	31/12/2004	30/09/2005	31/12/2005	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Essence	131,1	137	137,4	0,3%	4,8%
Gazole	116,2	123,6	126,4	2,3%	8,8%
Pétrole Jet A1	114,6	119	118,4	-0,5%	3,3%

Source : SWAFEPP

**Les échanges****Le trafic aérien****Trafic international**

Au quatrième trimestre 2005, le trafic aérien international en nombre de vols a enregistré deux vols de plus qu'au troisième trimestre, mais a légèrement diminué (-1,7 %) en cumul depuis la fin de l'année 2004. Le nombre de passagers augmente sur le trimestre, ce qui peut s'expliquer par un effet saisonnier (vacances scolaires, fins de contrats, fêtes de fin d'année). En cumul sur l'année, le nombre de passagers demeure relativement stable (-0.1 %) par rapport à 2004.

Le volume de fret et la poste restent relativement stables sur l'année, avec des tonnages très faibles.

***Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - international***

	Cumul (janvier à décembre 2004)	Cumul (janvier à décembre 2005)	3ème trimestre 2005	4ème trimestre 2005	Variation / trimestre	Variation cumul (N / (N-1))
<b>Nombre de vols</b>	230	226	56	58	-	<b>-1,7%</b>
<b>Passagers</b>	22 588	22 557	5 844	6 238	<b>6,7%</b>	<b>-0,1%</b>
- Arrivées	11 004	10 841	2 772	2 811	<b>1,4%</b>	<b>-1,5%</b>
- Départs	11 584	11 716	3 072	3 427	<b>11,6%</b>	<b>1,1%</b>
<b>Fret (kg)</b>	171 058	172 369	40 680	41 702	<b>2,5%</b>	<b>0,8%</b>
<b>Poste (kg)</b>	58 692	58 326	12 646	17 242	<b>36,3%</b>	<b>-0,6%</b>

Source : Aviation civile

**Trafic domestique**

En cumul depuis le début de l'année, 1.161 vols ont relié Wallis et Futuna, en hausse de 7,4 % par rapport à 2004. Le nombre de passagers est resté relativement stable (-1 %). Le fret à quant à lui enregistré une baisse de 12,8 %.

***Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - domestique***

	Cumul (janvier à décembre 2004)	Cumul (janvier à décembre 2005)	3ème trimestre 2005	4ème trimestre 2005	Variation / trimestre	Variation cumul (N / (N-1))
<b>Nombre de vols</b>	1 081	1 161	287	346	<b>20,6%</b>	<b>7,4%</b>
<b>Passagers</b>	12 520	12 397	3 050	3 676	<b>20,5%</b>	<b>-1%</b>
- Arrivées	6 296	6 273	1 529	1 739	<b>13,7%</b>	<b>-0,4%</b>
- Départs	6 224	6 124	1 521	1 937	<b>27,4%</b>	<b>-1,6%</b>
<b>Fret (kg)</b>	23 181	20 205	4 199	5 944	<b>41,6%</b>	<b>-12,8%</b>
<b>Poste (kg)</b>	8 914	9 362	2 257	2 706	<b>19,9%</b>	<b>5%</b>

Source : Aviation civile

Le trafic maritime

Au cours du quatrième trimestre 2005, la collectivité a été ravitaillée par huit porte-conteneurs et quatre pétroliers, aucun butanier n'a accosté ce trimestre. En cumul depuis le début de l'année, les îles Wallis et Futuna ont recensé 25 touchées de navires « porte-conteneurs », contre 29 sur la même période en 2004. Cette baisse de la fréquence de ravitaillement s'explique en grande partie par l'augmentation de la capacité de charge des cargos.

*Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis*

	2004	3ème trimestre 2005	4ème trimestre 2005	2005	Variations	
					cumul 2005/cumul 2004	4ème Trim. 05 / 3ème Trim. 05
Porte - conteneurs	29	6	8	25	-14%	33%
Pétroliers	10	2	4	11	10%	100%
Butaniers	3	2	0	3	0%	-100%
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>39</b>	<b>-7%</b>	<b>20%</b>

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les télécommunications*Evolution du nombre d'abonnés Internet*

	31-déc-04	30-sept-05	31-déc-05	Variation déc 05 / déc 04	Variation déc 05 / sept 05
Nombre de lignes installées	1738	1851	1881	8,2%	1,6%
Nombre d'abonnés Internet	465	541	561	20,6%	3,7%
Taux d'abonnés Internet	27%	29%	30%	11,5%	2,0%

Source : Service des postes et télécommunications

Au 31 décembre 2005, plus d'un abonné téléphonique sur quatre était relié au réseau internet. Le nombre d'abonnés Internet a augmenté de 30,7 % en un an.

Evolution des cours de change

en XPF	Au	Au	Au	Au	Variations		
	31/12/2004	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	m-3	m-6	m-12
100 JPY	85,45	89,09	87,58	84,75	-3,23%	-4,87%	-0,82%
USD	87,61	98,69	99,10	101,39	2,31%	2,74%	15,73%
AUD	68,35	75,12	75,39	74,93	-0,61%	-0,25%	9,63%
NZD	63,24	68,63	68,53	71,29	4,03%	3,88%	12,74%
SGD	53,60	58,56	58,63	59,89	2,15%	2,27%	11,73%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe - indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

Les produits importés sur le Territoire en 2005 proviennent essentiellement de la zone euro (31% des produits importés), de l'Australie (13%), de Singapour (10 %) et de la Nouvelle-Zélande (9 %). En un an, le dollar australien s'est apprécié de 9,63 %, le dollar de Singapour de 11,73% et le dollar néo-zélandais de 12,75 %, Ces évolutions défavorables du cours de change concourent à la hausse des prix sur le territoire.

## 2. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public. Pour les crédits, seule la banque locale est concernée. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

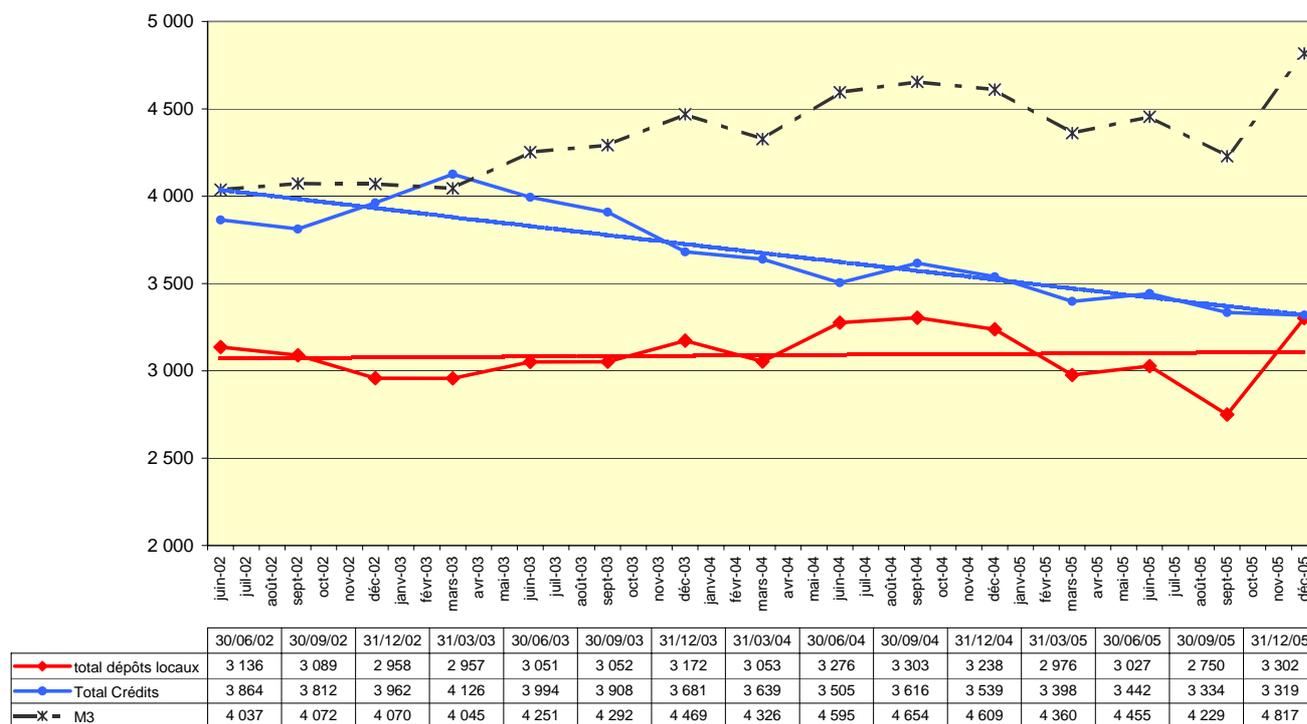
### Vue générale au 31 décembre 2005

-**Les dépôts collectés et gérés localement** s'élèvent à 3.302 millions de XPF. Ils augmentent à un rythme annuel de 2 % et par rapport au trimestre précédent de +20,1 %.

-**Le total des crédits** diminue de -6,2 % par rapport au 31 décembre 2004. Il s'établit au 31 décembre 2005 à 3.319 millions de XPF, en baisse de 0,4 % par rapport au trimestre précédent.

-**La masse monétaire (M3)** a augmenté au cours du quatrième trimestre (+13,9 %) à 4.817 millions de XPF. En rythme annuel, elle progresse de 4,5 %. L'agrégat M1 s'élève à 4.000 millions de XPF. Il augmente de 14 % par rapport au trimestre précédent et de 9,1 % sur un an. Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+10,5 %). Les dépôts à vue qui avaient connu une progression annuelle de 15,2 % en 2004, augmentent de 8,2 % en 2005.

**Evolution des principales données monétaires en millions de XPF**



nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

Les crédits regroupent les concours consentis par la banque locale, l'AFD et la BEI.

## 2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

L'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une réorientation de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion des comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts dans le Territoire.

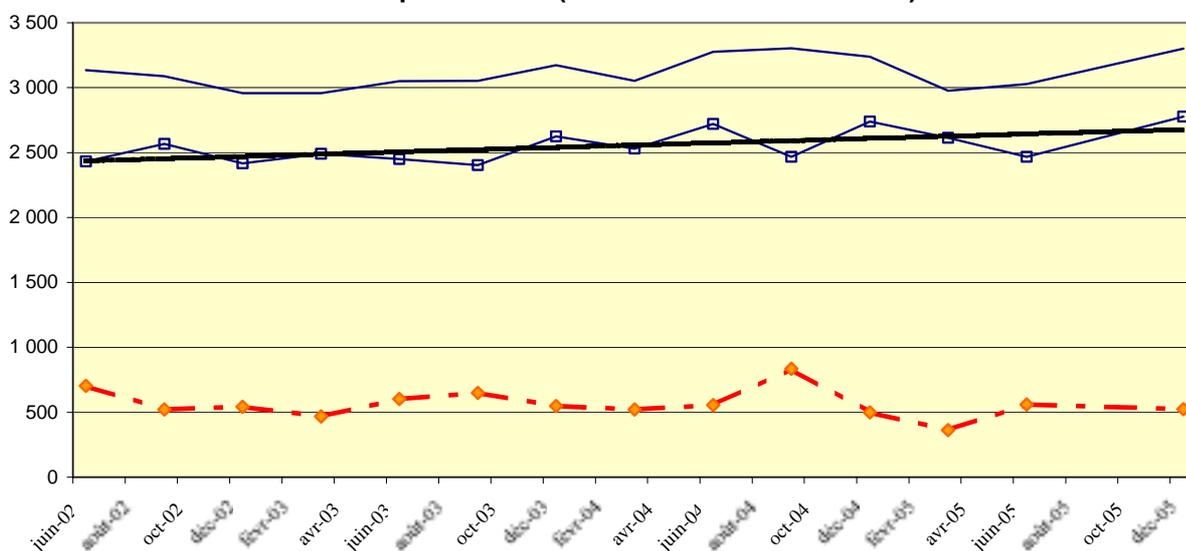
### Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)

Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Services des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission.

L'encours des dépôts locaux diminue de 2 % sur un an. Il s'établit fin décembre 2005 à 3.302 millions XPF. Il faut souligner que le volume des dépôts stagne depuis près de dix ans. Ils atteignaient en effet 2.914 millions en 1994.

La faiblesse de la conjoncture, la fragilité de la situation financière des ménages et l'absence d'attractivité de l'offre bancaire locale expliquent cette situation. Les agents économiques se tournent ainsi de plus en plus vers des banques extérieures à la collectivité pour gérer leurs comptes.

**Evolution des dépôts locaux (valeurs en millions de XPF)**



	30/06/02	30/09/02	31/12/02	31/03/03	30/06/03	30/09/03	31/12/03	31/03/04	30/06/04	30/09/04	31/12/04	31/03/05	30/06/05	31/12/05
— total dépôts locaux	3 136	3 089	2 958	2 957	3 051	3 052	3 172	3 053	3 276	3 303	3 238	2 976	3 027	3 302
—■— dépôts banque locale	2 432	2 567	2 416	2 490	2 449	2 402	2 624	2 531	2 721	2 468	2 739	2 613	2 467	2 777
—◆— dépôts Trésor public	704	522	542	467	602	650	548	522	555	835	499	363	560	524

### Dépôts à vue

Le total des dépôts à vue augmente sur trois mois (+22,5 %) et enregistre une hausse sur un an de 8,2 %. Il est à noter que la faiblesse de l'encours et des mouvements importants sur quelques gros comptes provoquent de fortes variations relatives des dépôts à vue.

Cette évolution s'explique aussi vraisemblablement par la baisse des taux créditeurs qui n'incite pas les épargnants à placer leurs avoirs sur des comptes d'épargne. Un phénomène identique est observé en zone euro où les dépôts à vue progressent plus fortement (+7,8 % en rythme annuel au 31 mars 2005) que les dépôts à terme et les comptes sur livrets (+3,2 % et +4,8 %).

L'encours collecté par la banque locale augmente fortement sur le quatrième trimestre 2005 (+31 %) et sur 12 mois, il augmente de 8,2%. L'encours du Trésor, souvent affecté par les mouvements erratiques observés sur quelques comptes importants, passe de 532 millions de XPF au 30 septembre 2005 à 524 millions à la fin de l'année 2005.

La part des comptes à vue dans l'ensemble des dépôts passe de 70,9 % au 31 décembre 2004 à 75,2 % un an plus tard. A titre de comparaison, ils ne représentaient que 35 % des dépôts collectés dans la zone euro au 31/03/05.

## ACTIFS FINANCIERS

## TABLEAU I

**Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte**

en millions de XPF	31/12/2004	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2 295</b>	<b>2 116</b>	<b>2 029</b>	<b>2 485</b>	<b>8,2%</b>	<b>17,4%</b>	<b>22,5%</b>
dont banque locale	1 811	1 556	1 496	1 960	8,2%	26,0%	31,0%
dont Trésor Public	484	560	532	524	8,2%	- 6,4%	- 1,5%
<b>Comptes sur livrets</b>	<b>331</b>	<b>318</b>	<b>319</b>	<b>335</b>	<b>1,3%</b>	<b>5,6%</b>	<b>5,1%</b>
dont banque locale	331	318	319	335	1,3%	5,6%	5,1%
dont Trésor Public	0	0	0	0			
<b>Autres placements liquides et à court terme</b>	<b>611</b>	<b>593</b>	<b>402</b>	<b>482</b>	<b>-21,2%</b>	<b>-18,8%</b>	<b>19,8%</b>
Dépôts à terme	607	593	402	482	-20,6%	-18,8%	19,8%
Bons de caisse	5	0	0	0			
Certificats de dépôts	0	0	0	0			
Divers	0	0	0	0			
dont banque locale	597	593	402	482	-19,3%	-18,8%	19,8%
dont Trésor Public	14	0	0	0			
<b>TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3</b>	<b>3 238</b>	<b>3 027</b>	<b>2 750</b>	<b>3 302</b>	<b>2,0%</b>	<b>9,1%</b>	<b>20,1%</b>
dont banque locale	2 739	2 467	2 217	2 777	1,4%	12,6%	25,3%
<b>Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Plans d'épargne logement	0	0	0	0			
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX</b>	<b>3 238</b>	<b>3 027</b>	<b>2 750</b>	<b>3 302</b>	<b>2,0%</b>	<b>9,1%</b>	<b>20,1%</b>
dont banque locale	2 739	2 467	2 217	2 777	1,4%	12,6%	25,3%
dont Trésor Public	499	560	532	524	5,1%	- 6,4%	- 1,5%

part des dépôts à vue	70,90%	69,91%	73,77%	75,25%
part des comptes sur livrets	10,22%	10,49%	11,60%	10,16%
part des autres placements LCT	18,88%	19,60%	14,62%	14,59%

Comptes sur livrets

Au 31 décembre 2005, les comptes sur livrets ordinaires collectés par la banque locale atteignent 335 millions de XPF. Ils augmentent de 5,1 % par rapport au troisième trimestre 2005 et de 1,3 % sur un an. Ces comptes, privilégiés par les petits épargnants, restent marginaux, 10,2 % du total. Cet indice confirme la faiblesse de l'effort d'épargne des ménages.

### Dépôts à terme

Les dépôts à terme, qui atteignent 482 millions de XPF fin décembre 2005, enregistrent ce trimestre une hausse (+19,8 %). Il faut souligner que, désormais, le Trésor Public n'enregistre plus d'encours dans cette catégorie de dépôts, alors qu'elle s'élevait encore à 14 millions un an plus tôt.

### L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée hors zone d'émission est évalué à 3.967 millions de XPF au 31 décembre 2005 contre 3.862 millions au 30 septembre 2005 (+2,7%). Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire. Les données de la CLR-CCPF sont maintenant comprises dans les statistiques publiées par l'IEOM. Cependant leur actualisation n'est pas régulière.

### Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (OPCVM monétaires et autres placements) totalisent un montant de 1.198 millions de XPF à la fin de l'année 2005 et diminuent sur un an de 4,2 %.

### Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ces placements atteint 2.769 millions de XPF au 31 décembre 2005 soit une hausse de 3,9% sur le trimestre et de 25,8 % sur un an.

TABLEAU II  
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de XPF	31/12/2004	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Placements liquides et à court terme</b>	<b>1 250</b>	<b>1 252</b>	<b>1 197</b>	<b>1 198</b>	<b>- 4,2%</b>	<b>- 4,3%</b>	<b>0,1%</b>
OPCVM monétaires ( <i>seult banque locale</i> )	213	215	160	161	-24,4%	-25,0%	0,5%
Autres placements ( <i>Trésor Public</i> )	1 037	1 037	1 037	1 037	-	-	-
<b>Placements d'épargne à long terme</b>	<b>2 201</b>	<b>2 223</b>	<b>2 664</b>	<b>2 769</b>	<b>25,8%</b>	<b>24,5%</b>	<b>3,9%</b>
Actions	18	20	19	20	11,7%	2,2%	5,4%
Obligations	851	854	1 346	1 536	80,5%	79,9%	14,2%
OPCVM non monétaires	1 332	1 321	1 217	1 212	- 9,0%	- 8,2%	- 0,4%
Assurances-vie	-	29	83	-			
<b>TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE</b>	<b>3 451</b>	<b>3 476</b>	<b>3 862</b>	<b>3 967</b>	<b>15,0%</b>	<b>14,1%</b>	<b>2,7%</b>
<i>dont collectés par banques locales</i>	537	561	448	554	3,2%	- 1,3%	23,6%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	2 914	2 914	3 413	3 413	17,1%	17,1%	-
<i>dont collectés par assureurs</i>							

### Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)

#### Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La baisse globale des actifs financiers sur un an masque des disparités d'évolution selon les agents économiques concernés.

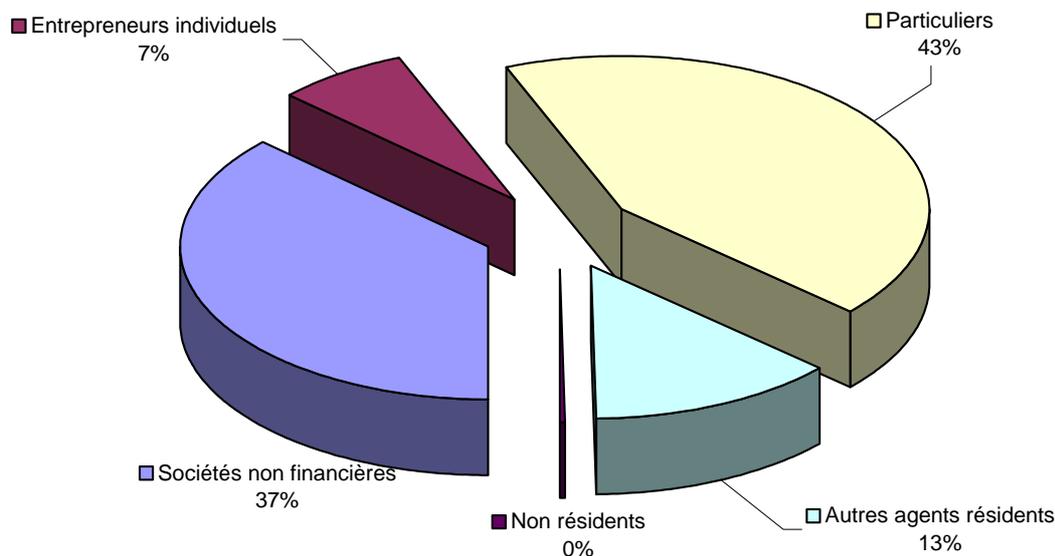
Ainsi, les dépôts des sociétés non financières demeurent relativement stables sur un an (-1,5 %), à 1223 millions fin décembre 2005 contre 1241 millions fin 2004. L'encours des sociétés non financières se situe au-dessus du niveau atteint en décembre 2003, qui était de 1.122 millions de XPF.

L'encours local des entrepreneurs individuels augmente fortement passant de 104 millions à 224 millions de XPF mais demeure marginal par rapport à l'ensemble des dépôts locaux, soit 7 % du total.

Les dépôts locaux des particuliers progressent de 10 % sur un an à 1.416 millions. Ils ne représentent que 43 % des dépôts collectés localement contre environ 77 % en métropole. Cet écart très important, même s'il doit être interprété avec prudence, montre que la capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens est très faible. Les dépôts locaux des particuliers s'élèvent en moyenne à moins de 90.000 XPF par habitant.

L'encours local des autres agents résidents régresse fortement de 27,7 %. Celle-ci résulte de la conjugaison d'une hausse des dépôts à vue s'élevant à 175 millions de XPF (+7 %) et d'une forte régression des dépôts à terme à 260 millions de XPF (-41,4 %). Les fortes fluctuations observées sur ces comptes s'expliquent par le versement, à périodicité variable, de subventions sur certains d'entre eux.

#### Répartition des dépôts locaux par agents économiques



## ACTIFS FINANCIERS

## TABLEAU III

**Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte****Répartition par agent économique**

en millions de XPF	31/12/2004		31/12/2005		variations en %
	m-6	%	m	%	m/m-12
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2 295</b>	<b>100%</b>	<b>2 485</b>	<b>100%</b>	<b>8,2%</b>
Sociétés non financières	1 101	48%	1 016	41%	- 7,7%
Entrepreneurs individuels	103	4%	197	8%	92,4%
Particuliers	932	41%	1 095	44%	17,4%
Autres agents résidents	158	7%	175	7%	10,5%
Non résidents	1	n.s.	1	n.s.	-14,4%
<b>Autres dépôts</b>	<b>942</b>	<b>100%</b>	<b>792</b>	<b>99%</b>	<b>-15,9%</b>
Sociétés non financières	140	15%	207	26%	47,2%
Entrepreneurs individuels	2	n.s.	1	n.s.	-10,8%
Particuliers	355	38%	321	41%	- 9,6%
Autres agents résidents	444	47%	260	33%	-41,4%
Non résidents	2	n.s.	3	n.s.	118,8%
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)</b>	<b>3 238</b>		<b>3 302</b>	<b>100%</b>	<b>2,0%</b>
Sociétés non financières	1 241	38%	1 223	37%	- 1,5%
Entrepreneurs individuels	104	3%	224	7%	115,2%
Particuliers	1 287	40%	1 416	43%	10,0%
Autres agents résidents	602	19%	435	13%	-27,7%
Non résidents	3	n.s.	5	n.s.	56,7%
<b>Certificats de dépôts (CDD)</b>					
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX</b>	<b>3 238</b>	<b>100%</b>	<b>3 302</b>	<b>100%</b>	<b>2,0%</b>

**Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures (dépôts HZE)**

Les dépôts collectés localement et gérés par les institutions extérieures des sociétés non financières restent marginaux à 230 millions de XPF. Ils ne représentent, en effet, que 6 % des dépôts HZE en part relative. Ils enregistrent cependant une forte hausse de près de 87 % sur un an.

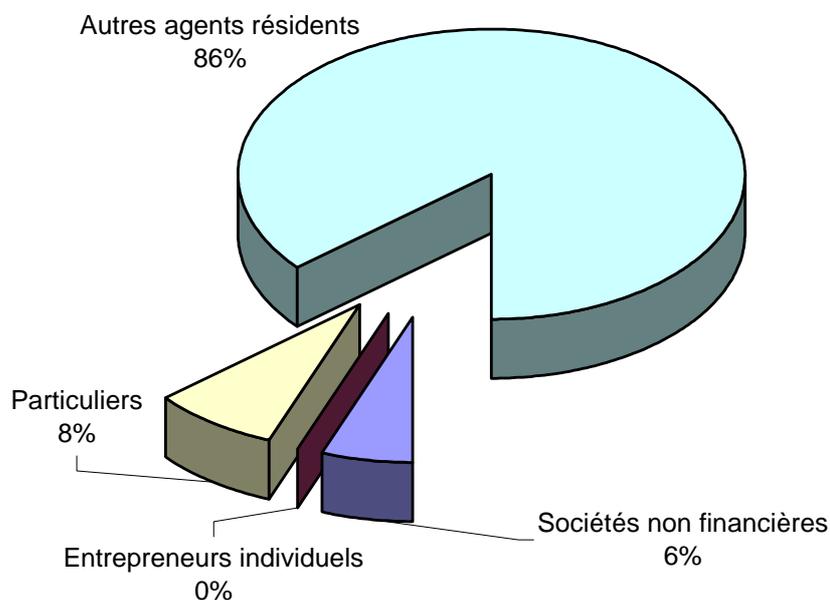
Les avoirs des particuliers enregistrent fin 2005 une baisse de près de 22 %. Ils s'élèvent à 323 millions au 31 décembre 2005 contre 413 millions de XPF fin 2004. Ils ne représentent que 8 % de l'encours recensé.

Avec 86 % de l'encours de l'épargne collectée, les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante de cette catégorie. Ils sont constitués, pour la quasi-totalité, par les avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

**Épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures**  
**Répartition par agent économique**

en millions de XPF	31/12/2004		31/12/2005		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
<b>TOTAL</b>	<b>3 328</b>		<b>3 966</b>		<b>14,9%</b>
Sociétés non financières	123	4%	230	6%	<b>86,9%</b>
Particuliers	413	12%	323	8%	<b>-21,8%</b>
Autres agents résidents	2 914	84%	3 413	86%	<b>17,1%</b>

**Répartition des dépôts gérés hors de la zone d'émission**



## **2.2 LES PASSIFS FINANCIERS**

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission et ayant une activité régulière sur le Territoire.

Au 31 décembre 2005, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3.319 millions XPF, relativement stable par rapport au trimestre précédent (-0,4 %), il enregistre une baisse, par rapport à décembre 2004, de 6,2 %.

### **Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)**

A la fin de l'année 2005, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1.255 millions de XPF. Cet encours diminue par rapport au trimestre précédent (-1,2 %) ainsi qu'en glissement annuel (-15 %). Bien que la tendance de l'encours sur une longue période soit à la stabilité (les crédits distribués par l'établissement local stagnent depuis 1999, année où ils atteignaient 1.395 millions), on constate depuis deux ans un ralentissement des concours accordés par la BWF.

**TABLEAU IV**  
**Concours de caractère bancaire**  
**(Établissements de crédit situés dans la zone d'émission)**

31/12/2004 30/06/2005 30/09/2005 31/12/2005

<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Créances commerciales</b>	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits de trésorerie</b>	<b>1 074</b>	<b>949</b>	<b>898</b>	<b>889</b>	<b>-17,2%</b>	<b>-6,4%</b>	<b>-1,0%</b>
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	1 074	949	898	889	-17,2%	-6,4%	-1,0%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>90</b>	<b>79</b>	<b>78</b>	<b>84</b>	<b>-7,2%</b>	<b>6,2%</b>	<b>7,8%</b>
Sociétés non financières	59	57	48	40	-33,4%	-30,4%	-17,9%
Entrepreneurs individuels	31	22	30	44	43,4%	100,4%	49,8%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>87,8%</b>	<b>n.s</b>	<b>-0,2%</b>
Sociétés non financières	12	-	0	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	2	2	2	1	-42,7%	-27,4%	-16,0%
Particuliers	4	4	33	34	n.s	n.s	0,5%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>179</b>	<b>167</b>	<b>135</b>	<b>116</b>	<b>-35,3%</b>	<b>-30,7%</b>	<b>-14,3%</b>
Sociétés non financières	141	116	107	90	-36,3%	-22,5%	-16,4%
Entrepreneurs individuels	6	10	5	6	-10,3%	-43,8%	18,7%
Particuliers	31	41	23	21	-34,4%	-50,1%	-11,1%
Autres agents résidents	1	0	0	0	-	-	-
<b>Autres crédits</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>-12,6%</b>	<b>45,5%</b>	<b>24,2%</b>
Sociétés non financières	9	8	8	7	-20,4%	-11,5%	-6,2%
Entrepreneurs individuels	-	-	2	5	-	-	-
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>-3,6%</b>	<b>-12,0%</b>	<b>19,6%</b>
Sociétés non financières	2	1	1	1	-67,9%	-38,4%	-21,0%
Entrepreneurs individuels	4	4	1	1	-74,4%	-72,2%	-16,3%
Particuliers	12	15	13	16	34,0%	5,5%	26,4%
Autres agents résidents	-	0	0	-	-	-	-
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 394</b>	<b>1 230</b>	<b>1170</b>	<b>1 153</b>	<b>-17,3%</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-1,4%</b>
Sociétés non financières	225	182	165	138	-38,7%	-24,5%	-16,4%
Entrepreneurs individuels	44	38	39	57	30,9%	51,1%	46,1%
Particuliers	1 126	1 010	967	959	-14,8%	-5,1%	-0,8%
Autres agents résidents	1	0	0	0	-99,5%	-98,5%	-81,3%
<b>Provisions non ventilées</b>	<b>81</b>	<b>95</b>	<b>99</b>	<b>101</b>	<b>24,8%</b>	<b>7,0%</b>	<b>2,0%</b>
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 476</b>	<b>1 325</b>	<b>1270</b>	<b>1 255</b>	<b>-15,0%</b>	<b>-5,3%</b>	<b>-1,2%</b>

Les particuliers recueillent 83 % des crédits accordés par la banque locale. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) totalisent 17 % des concours bancaires locaux. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines cumulent 50 % de l'encours des crédits bancaires au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne des déficiences de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du quatrième trimestre, les crédits de trésorerie se stabilisent (-1 % par rapport à septembre 2005). En rythme annuel, ils affichent une baisse -17,2 %. La part prédominante des crédits de trésorerie (889 millions soit 77,1 % des encours) est une des caractéristiques du marché local du crédit.

Les crédits à l'équipement augmentent ce trimestre, passant de 78 à 84 millions. Ils restent extrêmement faibles et représentent 7,3 % de l'encours total. L'incertitude pesant sur le foncier et l'absence de dynamisme économique ne favorisent pas leur essor. Par ailleurs, les quelques entreprises structurées du Territoire réussissent à obtenir des financements auprès d'établissements de Nouvelle-Calédonie ou de métropole. Ces opérations restent, cependant, très peu nombreuses.

Les crédits à l'habitat se stabilisent au niveau du trimestre précédent (35 millions). Cette forte hausse annuelle est la résultante d'un concours accordé à un particulier, classé dans les crédits à l'habitat, ce concours semble d'avantage être destiné au financement d'une activité économique, dont l'encours était de 30 millions au 30 septembre 2005. Les crédits à l'habitat sont marginaux et ne représentent sur ce trimestre que 3 % de l'encours total. Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Les comptes ordinaires débiteurs baissent fortement ce trimestre (-14,3 %). Ils demeurent le second type d'emplois de la banque locale (10 % des encours).

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles (18 millions) dont 89 % de ces créances sont imputables aux particuliers. Ces créances ne représentent que 1,6 % de l'encours. Ceci résulte du fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises, qui sont les concours bancaires les plus risqués.

### **Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission** (Tableau V)

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de 3,1% sur un an à 2.001 millions.

Malgré l'existence du fond de garantie à l'habitat (FGH), l'endettement excessif des ménages, le niveau élevé des impayés sur les crédits antérieurs et l'absence d'épargne n'ont pas permis un redémarrage des crédits à l'habitat. L'encours de ces crédits a continué à s'effriter au cours du quatrième trimestre 2005 (-5,1 %) pour s'établir à 1.001 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent toujours dominant sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent en effet 61,9 % des crédits distribués sur le Territoire (hors crédits distribués par les banques calédoniennes).

**PASSIFS FINANCIERS**  
**TABLEAU V**  
**Concours de caractère bancaire**  
**(Établissement de crédit situés hors zone d'émission)**

	31/12/2004	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005				
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3	
<b>Créances commerciales</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits de trésorerie</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>450</b>	<b>591</b>	<b>590</b>	<b>560</b>	<b>24,5%</b>	<b>- 5,2%</b>	<b>- 5,1%</b>	
Sociétés non financières	78	45	44	27	-65,4%	-39,5%	-39,1%	
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-				
Particuliers	20	18	17	21	3,8%	17,3%	20,6%	
Autres agents résidents	352	528	528	512	45,6%	- 3,1%	- 3,1%	
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>1 192</b>	<b>1 098</b>	<b>1 055</b>	<b>1 001</b>	<b>-16,0%</b>	<b>- 8,8%</b>	<b>- 5,1%</b>	
Sociétés non financières	3	3	3	3	- 7,2%	2,8%	7,5%	
Entrepreneurs individuels	30	31	29	28	- 5,6%	- 8,3%	- 3,9%	
Particuliers	1 159	1 064	1 023	970	-16,3%	- 8,9%	- 5,2%	
Autres agents résidents	-	-	-	-				
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Autres crédits</b>	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>422</b>	<b>429</b>	<b>419</b>	<b>440</b>	<b>4,3%</b>	<b>2,7%</b>	<b>4,9%</b>	
Sociétés non financières	23	24	24	38	68,2%	59,3%	59,3%	
Entrepreneurs individuels	59	61	61	61	2,8%	- 0,8%	0,4%	
Particuliers	340	343	335	341	0,3%	- 0,7%	1,8%	
Autres agents résidents	-	-	-	-				
<b>TOTAL NET</b>	<b>2 063</b>	<b>2 117</b>	<b>2 064</b>	<b>2 001</b>	<b>- 3,0%</b>	<b>- 5,5%</b>	<b>- 3,1%</b>	
Sociétés non financières	104	71	71	68	-34,5%	- 4,8%	- 4,2%	
Entrepreneurs individuels	89	92	90	89	- 0,0%	- 3,3%	- 1,0%	
Particuliers	1 519	1 425	1 375	1 332	-12,3%	- 6,6%	- 3,1%	
Autres agents résidents	352	528	528	512	45,6%	- 3,1%	- 3,1%	
<b>Provisions non ventilées</b>	-	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>2 063</b>	<b>2 117</b>	<b>2 064</b>	<b>2 001</b>	<b>- 3,0%</b>	<b>- 5,5%</b>	<b>- 3,1%</b>	

**L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)**

Au quatrième trimestre, les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone sont restés relativement stables au niveau trimestriel (-0,4 %) et ont reflué au niveau annuel de - 6,2 % en rythme annuel.

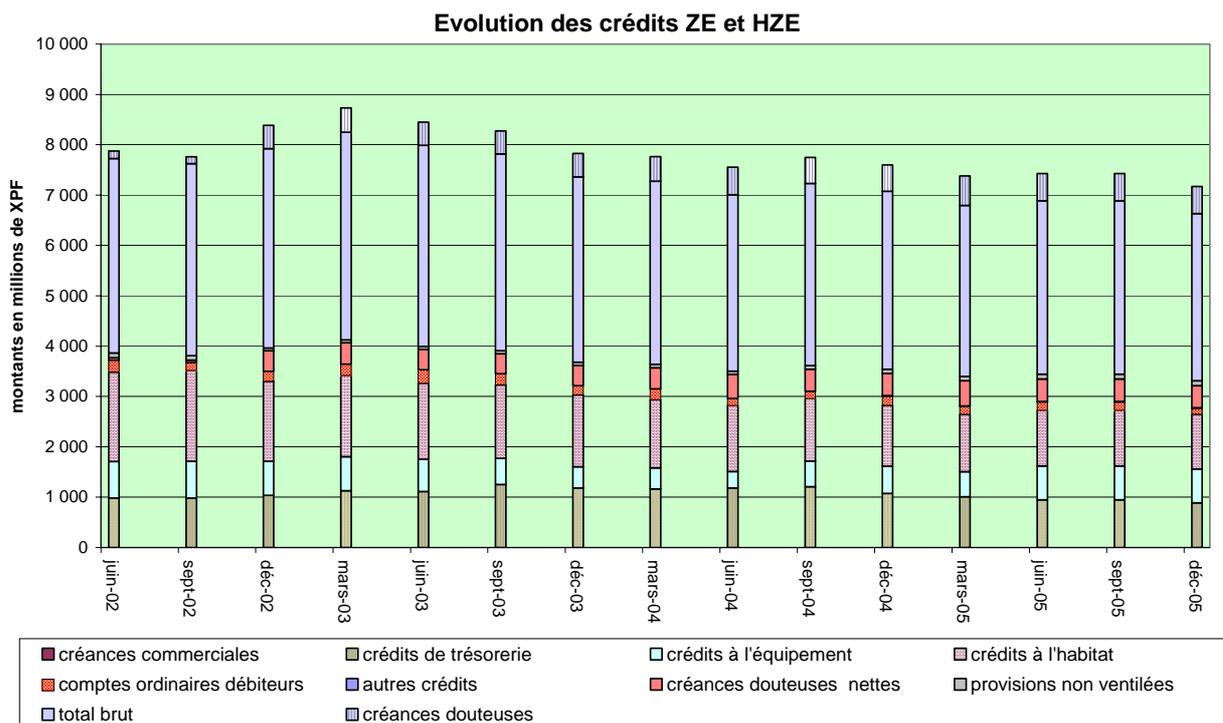
Les sociétés non financières affichent la plus forte baisse en glissement annuel (-36,4 %).

Les particuliers, qui ont vu leurs crédits locaux à la consommation et à l'habitat se contracter (respectivement de -16 % et -6,2 % en un an), affichent un volume de crédits en diminution (-11,7 % sur un an et -0,3 % sur un trimestre).

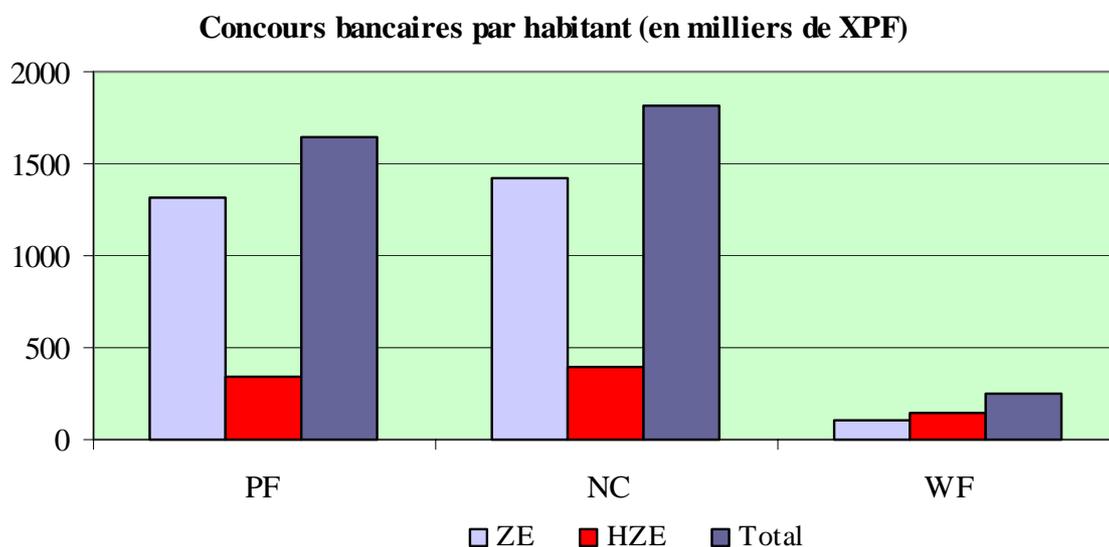
Les autres agents économiques enregistrent à nouveau une forte hausse de leurs crédits en rythme annuel, ces derniers passant de 352 millions à 512 millions de XPF. Leur importance relative augmente et représente environ 16,4 % du total net des concours.

TABLEAU IV+V  
**Concours de caractère bancaire**  
 (Toutes zones d'émission confondues)

	31/12/2004	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005			
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Créances commerciales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	-	-
Sociétés non financières	0	0	0	0	-	-	-
Entrepreneurs individuels	0	0	0	0	-	-	-
<b>Crédits de trésorerie</b>	<b>1 074</b>	<b>949</b>	<b>898</b>	<b>889</b>	<b>-17,2%</b>	<b>- 6,3%</b>	<b>- 1,0%</b>
Sociétés non financières	0	0	0	0			
Entrepreneurs individuels	0	0	0	0			
Particuliers	1 074	949	898	889	-17,2%	- 6,3%	- 1,0%
Autres agents résidents	0	0	0	0			
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>540</b>	<b>670</b>	<b>668</b>	<b>674</b>	<b>24,8%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,9%</b>
Sociétés non financières	137	101	93	84	-38,9%	-17,2%	- 9,7%
Entrepreneurs individuels	31	22	30	44	42,6%	99,3%	46,7%
Particuliers	20	18	17	17	-16,0%	- 5,1%	-
Autres agents résidents	352	528	528	528	50,2%	- 0,0%	-
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>1 210</b>	<b>1 104</b>	<b>1 090</b>	<b>1 090</b>	<b>-10,0%</b>	<b>- 1,2%</b>	<b>-</b>
Sociétés non financières	16	3	3	3	-80,7%	2,8%	-
Entrepreneurs individuels	32	32	31	30	- 6,2%	- 7,3%	- 3,2%
Particuliers	1 163	1 068	1 056	1 056	- 9,2%	- 1,2%	-
Autres agents résidents	0	0	0	0			
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>179</b>	<b>167</b>	<b>135</b>	<b>116</b>	<b>-35,3%</b>	<b>-30,7%</b>	<b>-14,1%</b>
Sociétés non financières	141	116	107	90	-36,2%	-22,4%	-15,9%
Entrepreneurs individuels	6	10	5	6	- 5,1%	-40,5%	20,0%
Particuliers	31	41	23	21	-33,1%	-49,1%	- 8,7%
Autres agents résidents	1	0	0	0			
<b>Autres crédits</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>-14,8%</b>	<b>41,9%</b>	<b>20,0%</b>
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>440</b>	<b>449</b>	<b>434</b>	<b>437</b>	<b>- 0,7%</b>	<b>- 2,6%</b>	<b>0,7%</b>
Sociétés non financières	25	25	25	25	0,3%	- 0,3%	-
Entrepreneurs individuels	63	65	62	62	- 2,3%	- 5,0%	-
Particuliers	352	358	347	351	- 0,2%	- 2,0%	1,2%
Autres agents résidents	0	0	0	0			
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 458</b>	<b>3 347</b>	<b>3 235</b>	<b>3 217</b>	<b>- 7,0%</b>	<b>- 3,9%</b>	<b>- 0,6%</b>
Sociétés non financières	328	254	236	209	-36,4%	-17,7%	-11,4%
Entrepreneurs individuels	133	130	129	147	10,8%	13,3%	14,0%
Particuliers	2 645	2 435	2 342	2 334	-11,7%	- 4,2%	- 0,3%
Autres agents résidents	352	528	528	528	49,9%	- 0,1%	-
<b>Provisions non ventilées</b>	<b>81</b>	<b>95</b>	<b>99</b>	<b>101</b>	<b>24,6%</b>	<b>6,8%</b>	<b>2,0%</b>
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>3 539</b>	<b>3 442</b>	<b>3 334</b>	<b>3 319</b>	<b>- 6,2%</b>	<b>- 3,6%</b>	<b>- 0,4%</b>



Il faut souligner la faiblesse des crédits bancaires par habitant à Wallis et Futuna : en 2004, le montant des crédits par tête est 7,4 fois moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie et 6,7 fois plus faible qu'en Polynésie. Ces écarts témoignent de la faiblesse de l'activité économique dans le Territoire. De plus, l'absence de garanties hypothécaires et l'opacité des comptes des entreprises constituent des freins puissants au développement d'un réseau bancaire plus dense.



## 2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

### La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) a augmenté au cours du quatrième trimestre (+13,9 %) à 4.817 millions de XPF. En rythme annuel, elle progresse de 4,5 %. A titre de comparaison, la masse monétaire M3 de la zone euro avait progressé de 7,6 % sur douze mois au 30/11/2005.

L'agrégat M1 s'élève à 4.000 millions de XPF. Il augmente de 14 % par rapport au trimestre précédent et de 9,1 % sur un an.

Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+10,5 %).

Les dépôts à vue, qui avaient connu une progression annuelle de 22,4 % en 2003 et 15,2 % en 2004, augmentent de 8,3 % en 2005.

TABLEAU VI

<b>COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA</b>							
	31/12/2004	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005			
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
<b>M1</b>							
<b>Circulation fiduciaire</b>	<b>1 372</b>	<b>1 428</b>	<b>1 479</b>	<b>1 516</b>	<b>10,5%</b>	<b>6,1%</b>	<b>2,5%</b>
- Billets	1 373	1 430	1 481	1 517			
- Pièces	- 2	- 2	2	- 1			
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2 295</b>	<b>2 116</b>	<b>2 029</b>	<b>2 485</b>	<b>8,3%</b>	<b>17,4%</b>	<b>22,5%</b>
- Banque(s)	1 811	1 556	1 496	1 960	<b>8,2%</b>	<b>26,0%</b>	<b>31,0%</b>
- SPT							
- Trésor public	484	560	532	525	<b>8,4%</b>	<b>- 6,3%</b>	<b>- 1,3%</b>
<b>Total M1</b>	<b>3 667</b>	<b>3 544</b>	<b>3 508</b>	<b>4 000</b>	<b>9,1%</b>	<b>12,9%</b>	<b>14,0%</b>
<b>M2 - M1</b>	<b>331</b>	<b>318</b>	<b>319</b>	<b>335</b>	<b>1,2%</b>	<b>5,5%</b>	<b>5,0%</b>
Comptes sur livrets	331	318	319	335			
Comptes d'épargne logement							
<b>Total M2</b>	<b>4 000</b>	<b>3 862</b>	<b>3 827</b>	<b>4 336</b>	<b>8,4%</b>	<b>12,3%</b>	<b>13,3%</b>
<b>M3 - M2</b>	<b>611</b>	<b>593</b>	<b>402</b>	<b>482</b>	<b>-21,1%</b>	<b>-18,8%</b>	<b>19,9%</b>
<b>Dépôts à terme</b>	<b>607</b>	<b>593</b>	<b>402</b>	<b>482</b>	<b>-20,5%</b>		
- Banque(s)	592	593	402	482	<b>-18,6%</b>		
- SPT							
- Trésor public	14	-	-	-			
Bons	5	0	-	-			
Certificats de dépôt	-	-	-	-			
<b>Total M3</b>	<b>4 609</b>	<b>4 455</b>	<b>4 229</b>	<b>4 817</b>	<b>4,5%</b>	<b>8,1%</b>	<b>13,9%</b>

Il convient de souligner que la circulation fiduciaire représente 31,5 % de M3, contre moins de 5% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Cependant, en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

L'agrégat M2-M1 progresse sur un an (1,2 %) à 335 millions. En l'absence de comptes « épargnement », cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets. Les variations relatives de cet agrégat doivent être interprétées avec prudence compte tenu de sa faiblesse (7 % de M3).

L'agrégat M3-M2 baisse fortement en glissement annuel (-21,1 %). Cette régression résulte de la baisse des dépôts à terme qui composent cet agrégat. En effet, le trésor public comptabilisait 14 millions de dépôts à terme en décembre 2004 n'en détient plus aucun à la fin de l'année 2005. De plus, la banque locale enregistre une forte baisse de ses dépôts à terme (-18,6 %) car une partie d'entre eux est arrivée à échéance et a été transformée par la suite en placements boursiers.

### Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)

Les contreparties de M3 progressent de 4,5 % au 31 décembre 2005 par rapport à la même époque de l'année précédente. Les avoirs hors zone d'émission de l'IEOM, qui ont augmenté sur 12 mois (+7,2 %), contribuent pour 3 % à la variation des contreparties de M3.

La position extérieure nette du système bancaire local qui résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements, augmente sur un an de 12,5%. Cette même position extérieure nette, corrigée des avoirs du Trésor Public évolue sur la même période de 12,8 %.

TABLEAU VII

<b>CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA</b>							
	31/12/2004	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Avoirs hors zone d'émission</b>	<b>4 051</b>	<b>3 828</b>	<b>3 731</b>	<b>4 501</b>	<b>11,1%</b>	<b>17,6%</b>	<b>20,6%</b>
- Institut d'émission	1 913	1 939	2 053	2 050	7,2%	5,7%	- 0,1%
- Etablissements de crédit locaux (*)	2 139	1 889	1 678	2 451	14,6%	29,8%	46,1%
<b>Créances sur le Trésor public</b>	<b>432</b>	<b>522</b>	<b>486</b>	<b>492</b>	<b>14,0%</b>	<b>- 5,7%</b>	<b>1,2%</b>
<b>Concours sur ressources monétaires</b>	<b>127</b>	<b>105</b>	<b>11</b>	<b>- 175</b>	<b>n.s</b>	<b>n.s</b>	<b>n.s</b>
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 476	1 325	1 270	1 264	-14,3%	- 4,6%	- 0,5%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 349	1 219	1 259	1 439	6,7%	18,0%	14,3%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	655	570	570	553	-15,6%	- 2,9%	- 3,0%
- Provisions sur créances douteuses	81	95	99	101	24,6%	6,8%	2,0%
- Engagements hors zone d'émission (*)	301	232	235	384	27,4%	65,2%	63,4%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-			
- Divers	311	323	355	401	28,9%	24,2%	13,0%
<b>Total</b>	<b>4 609</b>	<b>4 455</b>	<b>4 228</b>	<b>4 818</b>	<b>4,5%</b>	<b>8,1%</b>	<b>14,0%</b>
(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 837	1 656	1 443	2 067	12,5%	24,8%	43,2%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	2 269	2 178	1 929	2 559	12,8%	17,5%	32,7%

## **2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX** **(TABLEAU VIII)**

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence une hausse de sa position extérieure nette (+12,5 %) sur un an qui atteint 61 % des emplois, alors que la part des crédits à la clientèle ne représente que 37 % des emplois.

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (81 % du passif). Le financement sur ressources propres diminue par rapport à décembre 2004 (-11 %) et représente 19 % des ressources.

TABLEAU VIII

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2004</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 476	43%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 716	79%
Réserves obligatoires	111	3,2%	Financement sur ressources propres *	736	21%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	-28	-1%
(-) position extérieure nette des EC	1 837	54%	Réesc compte	ND	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 424</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 424</b>	<b>100%</b>

(\*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2005</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 326	43%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 439	81%
Réserves obligatoires	90	3%	Financement sur ressources propres *	664	22%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	-89	-3%
(-) position extérieure nette des EC	1 656	54%	Réesc compte	ND	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 072</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 014</b>	<b>100%</b>

(\*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2005</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 264	37%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 751	81%
Réserves obligatoires	76	2%	Financement sur ressources propres *	654	19%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	2	0%
(-) position extérieure nette des EC	2 067	61%	Réesc compte	ND	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 407</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 407</b>	<b>100%</b>

(\*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

## 2.5 RAPPEL DES TAUX

### Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret n° 2006-117 du 31 janvier 2006, le taux d'intérêt légal pour l'année 2006 a été fixé à 2,11%.

En %	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux d'intérêt légal	8,4	5,82	6,65	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27	2,05	2,11

### Les taux d'intervention de l'IEOM au 31 décembre 2005

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	06/12/2005	1,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/01/2004	1,50%	4,50%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,65 % à 6,10 % ( Taux SGFGAS depuis le 01/09/2005)
taux de la facilité de prêt marginal	06/12/2005	3,25%	
taux de l'escompte de chèques	06/12/2005	3,25%	

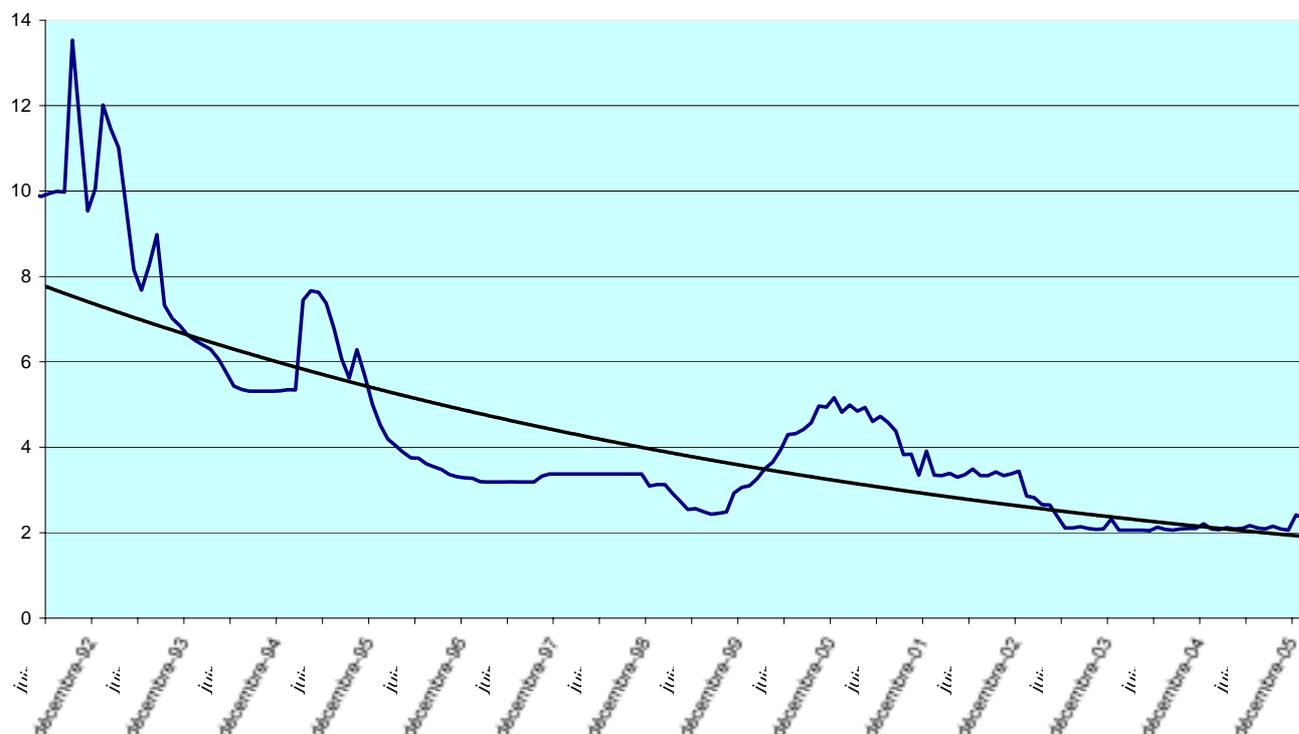
### Les taux du marché

#### Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60 % depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale est de 7,89 % depuis le 1 janvier 2006.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA

EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

<b>TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er janvier 2006)</b>			
<i>Prêts aux particuliers</i>	<i>seuil de l'usure</i>	<i>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</i>	<i>seuil de l'usure</i>
<b>Prêts immobiliers</b>		<i>Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament</i>	8,95%
<i>Prêts à taux fixe</i>	5,72%	<i>Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable</i>	5,49%
<i>Prêts à taux variable</i>	5,36%	<i>Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe</i>	5,91%
<i>Prêts relais</i>	5,63%	<i>Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)</i>	12,35%
<b>Crédits de trésorerie</b>		<i>Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans</i>	7,81%
<i>Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF</i>	19,67%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	
<i>Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF</i>	17,37%		
<i>Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF</i>	7,89%	<i>Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)</i>	12,35%

### **3. Les Missions de l'IEOM**

L'Institut d'Emission d'Outre-mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

**L'émission des signes monétaires** : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP<sup>(1)</sup> (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1<sup>er</sup> janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

**Les opérations de compensation interbancaire** : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

**Le refinancement des établissements de crédit**, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions<sup>(2)</sup>, de crédits à taux réduits.

**Les services rendus à la communauté bancaire** (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

---

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

### 3.1 L'émission des signes monétaires

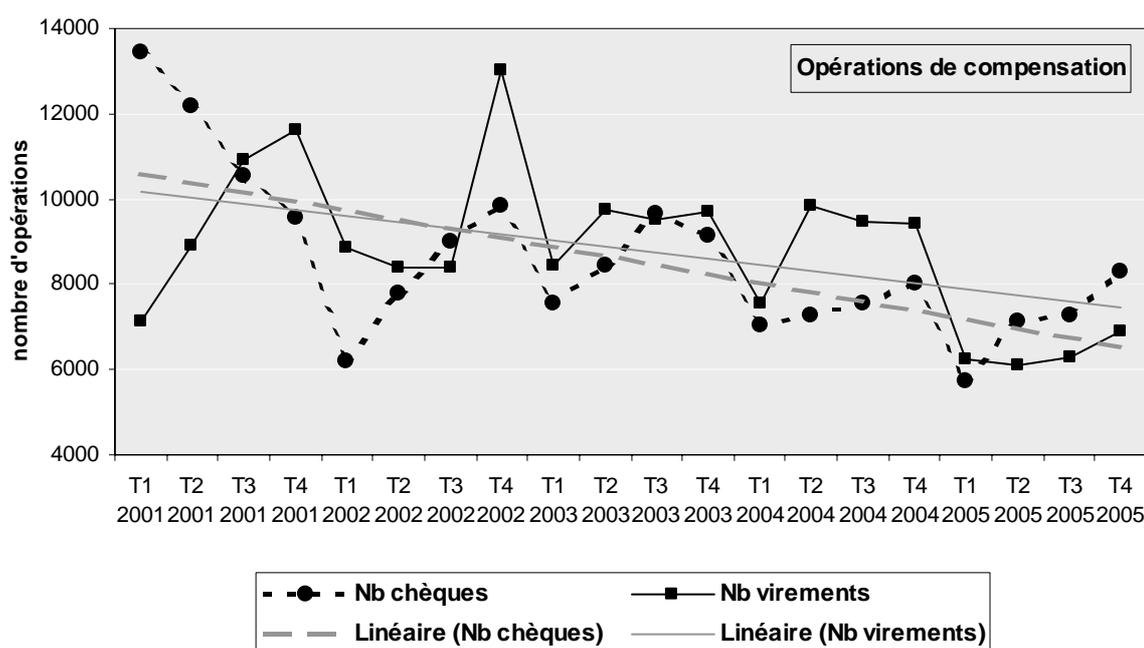
Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 31 décembre 2005 est de 1.574,5 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à fin décembre 2005 représente 1.575,5 millions de XPF avec un retrait de circulation de pièces de 1.005 milliers de XPF.

en milliers de XPF	31-déc-04	30-sept-05	31-déc-05
Billets	1 463 425	1 551 150	1 575 573
Pièces	-1 131	-989	-1 005
<b>Total</b>	<b>1 462 294</b>	<b>1 550 161</b>	<b>1 574 568</b>

### 3.2 Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 31 décembre 2005. Au quatrième trimestre 2005, le nombre d'opérations a augmenté par rapport au trimestre précédent (+12,1 %) ainsi que le montant total traité (+9,1 %), mais ils restent en forte baisse par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2004 (baisse de 12,9 % du nombre d'opérations et de 4,1 % du montant total traité). Cette baisse s'explique par le fait que certaines opérations du Trésor sont désormais prises en charge par le Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) métropolitain.

Périodes	4ème trimestre 2004	3ème trimestre 2005	4ème trimestre 2005	Variation 4T05/4T04	Variation 4T05/3T05
Nb chèques	8 007	7 258	8 311	3,8%	14,5%
Montant	632 597 269	501 456 679	660 927 780	4,5%	31,8%
Nb Virements	9 421	6 287	6 874	-27,0%	9,3%
Montant	1 122 454 767	1 042 012 539	1 022 568 993	-8,9%	-1,9%
<b>Total opérations</b>	<b>17 428</b>	<b>13 545</b>	<b>15 185</b>	<b>-12,9%</b>	<b>12,1%</b>
<b>Montant total</b>	<b>1 755 052 036</b>	<b>1 543 469 218</b>	<b>1 683 496 773</b>	<b>-4,1%</b>	<b>9,1%</b>



Publication gratuite : 50 tirages

---

**Directeur de publication :**  
M. Patrick BESSE

**Responsable de la rédaction :**  
M. Didier SIMON

---

**Editeur:**  
IEOM - Etablissement Public  
BP G5 Mata'Utu  
98600 UVEA  
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05  
Fax : 72 20 03  
Mail : [ieomwf@wallis.co.nc](mailto:ieomwf@wallis.co.nc)

**Achévé d'imprimé le 7 mars 2006**